

qu'il voie l'instituteur et s'entende avec lui, la chose est toujours facile.

Le Conseil de l'Instruction Publique, composé de nos hommes les plus marquants du pays, doit savoir ce qu'il a à faire en cette circonstance ; néanmoins, je ne crois pas qu'il s'oppose à une entente, telle que cite plus haut.

X

(à suivre.)

Agriculture

INSTRUCTION

Il est temps de chercher à dissiper le préjugé, encore trop répandu de nos jours, et qui tend à faire considérer le cultivateur, ou pour employer l'expression consacrée, "l'habitant" comme un être dénué d'intelligence et condamné à rester ignorant.

L'agriculteur, tout comme le négociant, a besoin de développer ses facultés intellectuelles et doit faire preuve d'une certaine instruction professionnelle. Tout comme ce dernier, il a des livres de comptes à tenir régulièrement, au fur et à mesure qu'il opère quelque vente ou quelque achat de bétail ou de marchandise : il a, de plus, un domaine à gérer, ce qui demande, d'autre part, du talent, du tact et surtout du savoir.

Mais, pour que le cultivateur puisse agir avec intelligence, il faut nécessairement que cette importante faculté ait été développée, chez lui par l'instruction ; que, surtout, il ait été familiarisé de bonne heure, par l'enseignement primaire, avec les travaux qu'il devra diriger un jour.

Un cultivateur qui ignore les règles de la nature sur lesquelles il opère est comme le négociant qui ne connaît pas les matières premières qu'il achète ou qu'il vend ; comme l'ouvrier qui ne connaît pas les principes de son métier ; comme l'ingénieur ou l'architecte qui ne connaissent ni dessin, ni géomé-

trie, ni mathématiques, un tel agriculteur ne peut agir qu'au hasard, sans règles, sans principes, sans raisonnements dans ses opérations dont il ne peut comprendre ni les difficultés, ni les moyens de les vaincre. Il cultive comme la routine le lui suggère.

Comme on le voit, l'instruction est très nécessaire à l'agriculteur.

Pour ce qui est de l'enseignement agricole, je crois qu'il serait utile, qu'il serait même nécessaire de diviser le programme suivant l'ordre des quatre saisons de l'année, et de prendre ainsi la nature elle-même pour la règle générale à suivre dans cet enseignement.

L'instituteur ne doit pas se contenter de donner ses leçons d'agriculture avec tout le soin et tout le zèle possible, mais il doit encore, à cet effet, employer divers moyens que l'on pourrait appeler maternels, et qui sont éminemment propres à rendre ses leçons attrayantes, fructueuses et pratiques, je veux parler des musées et des promenades scolaires.

Un musée scolaire agricole est comme un nécessaire scientifique indispensable, où le maître doit puiser avant de donner toute leçon d'agriculture.

Il ne doit jamais donner une leçon sur cette matière, sans être muni de l'objet dont il va être question dans la leçon.

Si les musées scolaires agricoles sont utiles à l'instituteur, combien, à plus forte raison, les promenades scolaires peuvent-elles lui être d'un secours efficace pour mener à bonne fin l'instruction agricole qu'il veut donner à ses élèves.

En conduisant les élèves à une promenade scolaires, on n'a qu'une intention, qu'un but : faire une leçon fructueuse et pratique, qui se grave profondément dans la mémoire des petits observateurs qui y sont conviés, et laisse dans leur esprit une idée juste, exacte, ineffaçable, du sujet visité et observé sur place.